

# **Proposition de matrice pour une Éducation aux médias et à l'information (EMI)**

## **Cycle 3, cycle 4 et lycée**

## > Philosophie de la matrice

Cette matrice est le fruit d'un travail de réflexion mené dans le cadre des **Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) de l'Académie de Toulouse** durant l'année 2014 - 2015. Nous en proposons ici une mise à jour suite aux lectures critiques réalisées dans le cadre des journées départementales académiques fin 2015. Elle concerne le champ de l'**Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)**. Elle s'inscrit dans un contexte éducatif en mouvement :

- la publication du nouveau socle qui justifie ce questionnement et cette réflexion,
- les programmes du collège qui précisent trois objectifs essentiels à l'EMI, intégrés à la matrice,
- une connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXI<sup>e</sup> siècle,
- une maîtrise progressive de sa démarche d'information, de documentation,
- un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion.

Cette matrice se réfère également au *Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation* (2013) dans lequel « les professeurs documentalistes, [sont] enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias » et notamment de la maîtriser des « connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information ».

Le terme **matrice** indique la volonté d'offrir aux collègues professeurs documentalistes un cadre modulable, non figé, à quatre entrées (objectif, notion, niveau ou facette) qui peuvent elles-mêmes être croisées pour mettre en place des progressions pédagogiques. Elle a pour vocation de leur permettre d'échanger et de structurer l'EMI avec leurs collègues, dans leurs établissements.

La matrice s'appuie sur des connaissances opératoires en recherche d'information (élève-lecteur) et en création/publication (élève-auteur). Il s'agit donc de déterminer le niveau d'acquisition des concepts portés par l'EMI et de déterminer comment agit l'élève selon son niveau de compréhension des notions qui sous-tendent cette action.

## > Utilisation de la matrice

Cette matrice possède plusieurs **niveaux de lecture et d'entrées** :

### • Les grands objectifs opératoires :

Nous en avons déterminé six, en regroupant les notions essentielles pour chacun d'eux :

- o **Être auteur : consulter, s'approprier, publier**
- o **Comprendre et s'approprier les espaces informationnels**
- o **Partager des informations de façon responsable : produire, reproduire**
- o **Comprendre et expérimenter le Web et sa structuration**
- o **Assumer une présence numérique**
- o **Argumenter : analyser, développer un point de vue**

### • Les quatre facettes

- o **Information documentation : collecter, sélectionner, organiser, publier.** C'est l'entrée privilégiée des professeurs documentalistes, du fait de leur expertise dans le champ des sciences de l'information et de la communication. Les notions y sont donc détaillées,
- o **Éducation aux médias (EAM)** qui renvoie en particulier aux passages d'un média à l'autre,
- o **Culture numérique** (ou digitale) qui renvoie à des savoir-faire manipulatoires et de compréhension des objets numériques
- o **Citoyenne et éthique** qui s'appuie sur l'éthique, le comportement, les questions du choix et de la responsabilité dans nos sociétés ; facette qui donne la dimension « éducation à » à l'EMI telle que définie ici.

Le professeur documentaliste s'attachera plus particulièrement à l'information- documentation. Pour autant, la matrice doit être appréhendée de façon à ne pas cloisonner chacune des quatre facettes. Il s'agit de développer une lecture transversale et pluridisciplinaire de façon à rester sur le champ de l'EMI et éviter la confusion qui persiste entre cette « éducation à » et l'une ou l'autre de ses composante.

- **Les notions** : Les notions d'appui sont centrales et incontournables mais ne sont pas exhaustives. Elles peuvent être complétées par des notions liées. La progression dans ces notions n'est pas proposée de façon linéaire dans la scolarité mais de façon spiralaire : elles doivent être abordées à plusieurs reprises dans le cursus de l'élève, en affinant un peu plus à chaque projet.
- **Les niveaux** des élèves : les trois niveaux proposés sont donnés à titre indicatif pour l'ensemble des cycles 3, 4 et lycée, il en existe d'autres, intermédiaires. Il ne s'agit en aucun cas de tout traiter dans un seul cycle. Il s'agit d'un idéal à viser, tout en tenant compte des contraintes techniques, de l'organisation pédagogique et du contexte local propres à chaque établissement et CDI. Ils sont destinés principalement à guider les enseignants dans l'observation des élèves dans toute leur hétérogénéité. Il s'agit ici de déterminer pour chaque élève son niveau de départ pour l'amener à « monter » d'un niveau. L'avantage de cette façon de procéder est qu'elle s'applique tant en aide en aide ponctuelle au CDI que lors de séances pédagogiques programmées.

# OBJECTIF 1 - ÊTRE AUTEUR : CONSULTER, S'APPROPRIER, PUBLIER

NOTIONS D'APPUI : AUTORITÉ, PERTINENCE, PUBLICATION, DROIT DE L'INFORMATION

Notions liées : économie de l'information <sup>1</sup> / Communs<sup>2</sup>

## INFORMATION DOCUMENTATION

### Autorité

- **Niveau 1** - L'élève apprend à évaluer l'autorité d'un document en fonction de critères liés à :
  - l'identification de l'auteur (d'un livre, d'un article de périodique, d'un texte en ligne...),
  - l'édition : publication papier, publication en ligne,
  - des critères de forme (type de texte, présence d'éléments publicitaires, utilisation d'un langage correct),
  - des critères de fond (qualité de l'information apportée, de mise à jour...).
  
- **Niveau 2** - L'élève apprend à évaluer l'autorité d'un document en fonction de critères liés à la connaissance et à la prise en compte :
  - des différents types d'auteurs (personne morale, personne physique).
  - de l'autorité de l'auteur.
  - de l'autorité de l'organisation éditoriale : éditeur, ministère, site de presse... de critères de forme :
    - du type de document : diaporama, exposé oral, clip vidéo, infographie, article de presse... et notamment du support utilisé pour la publication : site, blog, forum, wiki...) date de publication,
    - de l'autorité de l'interface de publication, interface ouverte (blog, article), interface fixe (site Web), interface contributive (forum, wiki).
  
- **Niveau 3** - L'élève sait reformuler la pensée d'un auteur, au besoin l'organiser, la compléter ou encore la citer en utilisant les guillemets. L'élève comprend que l'autorité d'un document peut être augmentée par une recommandation. Il sait lui-même recommander un document.

### Pertinence

- **Niveau 1** - L'élève comprend qu'une information doit être fiable, répondre à un besoin d'information, être d'un niveau de lecture adapté et apporter des informations nouvelles.
  
- **Niveau 2** - Pour évaluer la pertinence d'une information, l'élève tient compte des éléments d'autorité (de l'auteur, de l'organisation éditoriale, de forme).
  
- **Niveau 3** - L'élève est capable de faire évoluer la pertinence d'une information en fonction du contexte de sa recherche : production visée, public et place de cette information dans son argumentation (illustration, argument nouveau, type de source...)

### Publication

- **Niveau 1**- L'élève sait que la publication est une action de communication, de mise à disposition d'un document pour un public donné. L'élève qui publie, cite ses sources.

<sup>1</sup> **Économie de l'information** : place de l'information dans le contexte économique du média de production et de diffusion.

<sup>2</sup> **Communs** : un ensemble d'activités organisées collectivement par une communauté selon des règles qu'elle définit elle-même afin de gérer, valoriser et protéger des ressources.

- **Niveau 2-** L'élève connaît différents outils de publication et sait choisir, en fonction du public qu'il vise, l'outil et le support les plus adaptés.
- **Niveau 3-** L'élève sait coopérer avec ses pairs dans l'objectif de réaliser un document collaboratif. L'élève comprend que l'activité de publication engage sa responsabilité d'auteur.

### Droit de l'information

- **Niveau 1-** L'élève sait citer ses sources Il sait que chacun est propriétaire de son image.
- **Niveau 2-** L'élève sait reconnaître les licences *Creative Commons*<sup>3</sup> et sait demander l'autorisation de publier une image ou d'utiliser un son.
- **Niveau 3-** L'élève sait utiliser les licences *Creative Commons* pour ses propres productions et sait respecter les droits d'auteurs.

ÉDUCATION AUX MEDIAS	CULTURE NUMÉRIQUE	CITOYEN ET ÉTHIQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produire des documents multiples (son, affiche, texte, diaporama, infographie, animation, oral...)</li> <li>• Connaître et différencier les supports de publication (papier, site, blog, forum, wiki, réseau social...).</li> <li>• Connaître la chaîne de production médiatique de chaque support.</li> <li>• Connaître le mode de financement des outils du Web 2.0 (Wiki, Google, réseaux sociaux...).</li> <li>• Savoir relier le traitement de l'information à son contexte de publication.</li> <li>• Distinguer l'information du divertissement et de la publicité.</li> <li>• Connaître les atouts et limites de la liberté d'expression est encadrée.</li> <li>• Comprendre que les documents collaboratifs ne sont pas stables mais en perpétuelle mise à jour.</li> <li>• Savoir lire un article de wiki, notamment l'historique de sa rédaction.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser des logiciels de traitement de texte, de PAO, de traitement de sons, qu'ils soient en ligne ou hors ligne.</li> <li>• Connaître les règles de base de la typographie.</li> <li>• Connaître la différence entre logiciel libre et logiciel propriétaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Savoir travailler en groupe pour des documents collaboratifs et collectifs (pad).</li> <li>• Expérimenter le travail de groupe et la notion de compétences distribuées : savoir fédérer, coopérer autour de projets.</li> <li>• Connaître la différence entre le copyright et le droit d'auteur.</li> <li>• Connaître la définition du domaine public.</li> <li>• Connaître la propriété intellectuelle.</li> <li>• Comprendre que libre ne veut pas toujours dire gratuit, et gratuit ce n'est pas toujours libre.</li> </ul>

<sup>3</sup> **Creative commons** : licence permettant à un auteur de publier sa ressource papier ou en ligne selon des règles qu'il définit lui-même : être ou non partagé librement, commercialisé ou non et que son nom soit cité ou pas. (<http://creativecommons.fr/>)

# OBJECTIF 2 – COMPRENDRE ET S'APPROPRIER LES ESPACES INFORMATIONNELS

**NOTIONS D'APPUI : ESPACE INFORMATIONNEL<sup>4</sup>, OUTIL DE RECHERCHE, BESOIN D'INFORMATION**

*Notions liées : pertinence / veille / fiabilité / validité / portail / moteur de recherche / catalogue*

## INFORMATION DOCUMENTATION

### Espace informationnel

- **Niveau 1** - L'élève est capable d'identifier :
  - des lieux physiques de connaissances et d'information (comme le CDI, la médiathèque) et de comprendre qu'ils se prolongent par des espaces en ligne accessibles à distance.
  - des ressources fixées sur un support local imprimé (livres, magazines), sur un support de stockage numérique ou sur des serveurs distants.
  - l'information en la distinguant du document (qui la diffuse), du support (qui permet son enregistrement) et de l'appareil de lecture utilisé (ordinateur, téléphone, tablette...).
- **Niveau 2** - L'élève est capable de déterminer son besoin d'information pour mettre en place un système d'information personnalisé.
  - Il sait filtrer, collecter, organiser des ressources et retrouver l'information.
  - Il sait utiliser en complémentarité les ressources physiques, l'ENT, le portail documentaire du CDI, les manuels numériques et le Web.
- **Niveau 3** - L'élève est capable de mettre en place un écosystème de veille<sup>5</sup>. Il effectue un choix raisonné de mots clés précis et des sources, ainsi que d'outils de collecte, stockage et diffusion (publication). Il comprend les étapes du cycle de la veille et la complémentarité des outils de collecte, de stockage et de diffusion.

### Outil de recherche

- **Niveau 1** - L'élève est capable de distinguer les différents outils de recherche (catalogue, moteur de recherche, annuaire, portail) et utiliser les fonctions de recherche simple. L'élève connaît la notion d'index dans les livres documentaires et sait qu'un principe similaire d'indexation est utilisé pour le fonctionnement d'un moteur de recherche, il connaît différents moteurs de recherche.
- **Niveau 2** - L'élève comprend le principe de fonctionnement d'un outil de recherche et le principe d'indexation. L'élève sait déterminer quel est l'outil de recherche le plus adéquat pour répondre à son besoin d'information.
- **Niveau 3** - L'élève sait utiliser les fonctions de recherche avancée associées aux différents outils de recherche. L'élève comprend les principes de popularité, indexation humaine ou algorithmique des différents outils de recherche.

<sup>4</sup> **Espace informationnel**: lieu public, physique ou virtuel, qui met à disposition différentes ressources informationnelles et permet l'échange et la production d'information.

<sup>5</sup> **Ecosystème de veille** : ensemble d'interactions entre un veilleur et son environnement dans une finalité de surveillance d'un sujet prédéfini (information professionnelle ou sujets de préoccupation) : repérage et syndication de sources sur le web, collecte, sélection, stockage, et diffusion d'information repérées comme pertinentes via des outils dédiés

## Besoin d'information

- **Niveau 1** - L'élève est conscient qu'il mène une recherche d'information en fonction d'un besoin d'information. L'élève sait traduire un besoin d'information en mots-clés.
- **Niveau 2** - L'élève sait préciser son besoin d'information en fonction de ses recherches, et compléter ses mots clés.
- **Niveau 3** - L'élève est capable de faire évoluer sa stratégie de recherche au regard de son besoin d'information et d'utiliser de manière complémentaire différents outils de recherche.

ÉDUCATION AUX MEDIAS	CULTURE NUMÉRIQUE	CITOYEN ET ÉTHIQUE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître les règles de base de fonctionnement des réseaux sociaux.</li><li>- Comprendre la complémentarité des supports d'un même organe de presse.</li><li>- Comprendre certains enjeux de l'accès à l'information en mobilité (lien entre le Web et les applications).</li><li>- Réfléchir aux dimensions de communication, information et divertissement.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir distinguer le Web invisible, accessible souvent grâce à un mot de passe (ENT, portail) et le Web visible par tous. Savoir les utiliser en complémentarité.</li><li>- Connaître le stockage à distance des documents numériques (fermes de serveurs de Google, centre de données<sup>6</sup>).</li><li>- Connaître et savoir utiliser des outils collaboratifs en ligne.</li><li>- Savoir utiliser un site de gestion de signets (Netvibes, Scoop.it, Diigo, Pealtrees...).</li><li>- Savoir utiliser les fonctions de veille informationnelle d'un réseau social</li><li>- Comprendre les principes du traitement automatique et algorithmique des données des outils de recherche (moteur de recherche, page rank, algorithme).</li><li>- Connaît et pratiquer l'indexation des données, et d'indexation sociale par tags.</li><li>- Connaître le fonctionnement des flux RSS.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Être capable d'interroger le rôle et la place des outils dans nos sociétés.</li><li>- Comprendre que les modes d'accès à l'information peuvent sous tendre les relations sociales (notion de fracture des usages).</li><li>- Être conscient de la surcharge informationnelle et attentionnelle.</li><li>- Questionner les enclosures<sup>7</sup> (=fermetures) induites par des réseaux sociaux ou certaines plates-formes.</li><li>- Respecter les règles et le travail de ses pairs dans l'usage des outils qui permettent la collaboration et la coopération. Comprendre les enjeux des interactions entre pairs.</li></ul>

<sup>6</sup> **Ferme de serveur ou centre de données** lieu où se trouvent des ordinateurs et des équipements de télécommunications afin de stocker les informations numériques.

<sup>7</sup> **Enclosure** : terme ancien en référence aux enclos. Avec le Web il fait références à ce qui restreint le caractère réutilisable et appropriable de l'information : format de fichier, droit d'auteur, accès restreint voire inaccessible : format de fichier, droit d'auteur, accès restreint voire inaccessible.

# OBJECTIF 3 - PARTAGER DES INFORMATIONS DE FAÇON RESPONSABLE : REPRODUIRE, PRODUIRE

*NOTIONS D'APPUI : REDOCUMENTARISATION, EDITORIALISATION, RECOMMANDATION*

*Notions liées : Design informationnel / Droit de l'information*

## INFORMATION DOCUMENTATION

### Redocumentarisation<sup>8</sup>

- **Niveau 1** - L'élève sait utiliser des documents pour en extraire des informations sélectionnées en copier-coller, sous forme par exemple de document de collecte, et citer sa source (adresse URL).
- **Niveau 2** - L'élève sait rajouter des informations sur la source (identification, autorité, point de vue) et sur le contenu (résumé, mot clés, commentaires et annotations). Personnels)
- **Niveau 3** - L'élève sait mettre en forme les informations qu'il a prélevées en privilégiant l'exhaustivité des sources et l'éventuelle chronologie des arguments qui se répondent. Il connaît d'autres formes de redocumentarisation telle que l'insertion d'un document dans un autre document.

### Éditorialisation<sup>9</sup>

- **Niveau 1** - L'élève sait agréger plusieurs documents lors de la prise de note. Il sait intégrer cette sélection de ressources documentaires dans une production finale.
- **Niveau 2** - L'élève sait choisir un outil selon son objectif de communication : un document linéaire et/ou chronologique et/ou thématique.
- **Niveau 3** - L'élève sait donner une valeur ajoutée par le biais de commentaires structurés, d'annotations, de tags, de liens complémentaires, etc. Il sait situer une ressource dans un ensemble de discours et comprend la chronologie d'une information. Il comprend les contraintes d'écriture liées aux outils : design<sup>10</sup> (possibilité d'images, couleur, police, disposition), de précisions sur le contenu (résumés, tags), et de partage (interopérabilité avec d'autres outils).

<sup>8</sup> **Redocumentarisation** : création d'un document mis en forme à partir d'un ou plusieurs extraits de documents. C'est une activité ancienne qui est remise au goût du jour par les outils numériques.

<sup>9</sup> **Éditorialisation** : processus qui consiste à utiliser un dispositif technologique pour mettre des ressources à disposition. L'aspect "design informationnel" de la plate-forme (possibilité de mettre des images, choix des couleurs, nombre de caractère...) permet d'attirer l'attention sur ces ressources en y ajoutant une plus-value (annotations, commentaires).

<sup>10</sup> **Design informationnel** : c'est la mise en forme (police, couleur, icônes, graphiques, images diverses...) d'une information. Il a pour but d'éclaircir une information, d'attirer l'attention dessus, de la hiérarchiser ou de l'illustrer.



## Recommandation

- **Niveau 1** - L'élève sait reconnaître les principes de la recommandation à travers la reconnaissance et l'usage des boutons de partage et de recommandation sur les réseaux sociaux.
- **Niveau 2** - L'élève comprend les phénomènes de diffusion des informations et il peut reconnaître un phénomène de buzz médiatique.
- **Niveau 3** - L'élève apprend à distinguer et maîtriser les logiques de rediffusion de l'information en fonction de l'autorité de celui qui la diffuse.

ÉDUCATION AUX MEDIAS	CULTURE NUMÉRIQUE	CITOYEN ET ÉTHIQUE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir lire les images utilisées par les outils d'éditorialisation et de recommandation (pictogrammes, icônes, métaphores, symboles) pour un usage plus efficient.</li><li>- Reconnaître une recommandation commerciale.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir utiliser et manipuler un outil d'éditorialisation et d'agrégation de contenu.</li><li>- Comprendre la nécessité d'une mise à jour régulière de l'agrégation.</li><li>- Cerner les contraintes techniques d'écriture imposées par l'outil, notamment les formes d'information (formes de textes, images, nombre de caractères.) qui seront possibles.</li><li>- Percevoir la dimension algorithmique de la technique de recommandation sur le Web.</li><li>- Savoir différencier un document numérisé et un document créé en ligne.</li><li>- Comprendre que dans le processus d'éditorialisation et de redocumentarisation, l'information n'est plus stockée nécessairement au même endroit.</li><li>- S'interroger sur l'outil utilisé : gratuit, libre, interopérable, mode d'indexation, possibilité de commentaires.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Comprendre qu'une communauté (la classe par exemple) peut être gestionnaire et responsable de ressources.</li><li>- Comprendre que des ressources peuvent être considérées comme appartenant au bien commun<sup>11</sup>, que les connaissances doivent être préservées et peuvent être enrichies.</li><li>- Comprendre les enjeux de l'éditorialisation : donner de l'autorité et de la popularité à une ressource, donner sens et validité à un contenu, en garantir l'accessibilité.</li><li>- Comprendre que la recommandation peut permettre de cultiver ses centres d'intérêts mais qu'elle peut aussi nous enfermer dans une bulle informationnelle qui nous ressemble.</li></ul>

<sup>11</sup> **Bien commun** : le bien commun au singulier se rapproche de l'intérêt général.

# OBJECTIF 4 - COMPRENDRE, EXPÉRIMENTER LE WEB<sup>12</sup> ET SA STRUCTURATION

*NOTIONS D'APPUI : SITE WEB, ARCHITECTURE DE L'INFORMATION, HYPERLIEN*

*Notions liées : cloud<sup>13</sup>, hébergement, data<sup>14</sup>, Web, design informationnel, portail, base de données*

## INFORMATION DOCUMENTATION

### Site Web

- **Niveau 1** - L'élève sait définir un site Web. L'élève sait accéder à un site Web de multiples façons : en saisissant son URL dans la barre de recherche, en utilisant un moteur de recherche, en cliquant sur un hyperlien<sup>15</sup>.
- **Niveau 2** - L'élève sait retrouver les éléments d'identification et de contact de l'auteur d'un site Web. A la lecture de l'adresse de la page Web, il sait s'il est sur la page d'accueil ou sur autre une page spécifique du site.
- **Niveau 3** - L'élève sait que la mise en ligne d'un site Web suppose un hébergement des données.

### Architecture de l'information<sup>16</sup>

- **Niveau 1** - L'élève comprend que l'architecture de l'information désigne l'organisation de l'information dans un site et sait définir les hyperliens. Il sait se repérer dans la page d'accueil d'un site.
- **Niveau 2** - Il sait, lorsqu'il accède à une page Web, retrouver la page d'accueil du site. L'élève sait que l'architecture de l'information d'un site Web oriente l'utilisateur dans sa navigation.
- **Niveau 3** - L'élève sait distinguer un site Web des outils du Web 2.0 (des plates-formes de partage et réseaux sociaux) qui lui sont associés. Il est capable de réfléchir à l'architecture de l'information (rubriques et sous rubriques) d'un site qu'il mettrait lui-même en ligne.

<sup>12</sup> **Expérimenter le Web** : prendre part à la construction du Web en publiant.

<sup>13</sup> **Cloud (ou cloud computing)** : stockage à distance de fichiers et données personnels, ce qui permet de les consulter depuis n'importe quel écran connecté, où que l'on soit.

<sup>14</sup> **Data (ou donnée informationnelle)** : désigne une information brute. Pour une page Web, ce sont les éléments de description de la page (titre, auteur, date, mots-clés...).

<sup>15</sup> **Hyperlien** : lien cliquable qui permet de relier entre elles un ensemble de pages sur le Web. Ce peut être du texte (on parle alors d'hypertexte) ou une image (un logo, une photographie, une capture d'écran...).

<sup>16</sup> **Architecture de l'information** : organisation d'un site Web.

## Hyperlien

- **Niveau 1** - L'élève sait que les hyperliens sont la structure même du Web car ils permettent de relier l'ensemble des pages Web entre elles. Il sait qu'un hyperlien peut renvoyer vers une page Web du même site ou d'un autre site, ou plus généralement d'un autre document.
- **Niveau 2** - L'élève sait choisir avec pertinence les hyperliens à consulter en fonction de son besoin d'information. Rétrospectivement à une recherche, il sait revenir sur un parcours de lecture guidé par les hyperliens. Il sait créer lui-même des hypertextes dans un document.
- **Niveau 3** - L'élève sait créer de manière pertinente des hyperliens (hypertextes, images cliquables, QR codes...) dans un document dans l'objectif d'enrichir le contenu qu'il donne à lire.

ÉDUCATION AUX MEDIAS	CULTURE NUMÉRIQUE	CITOYEN ET ÉTHIQUE
<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir, pour les sites de presse écrite, que la mise en forme de l'information (texte et images) se comprend en continuité avec la mise en forme de l'information de la Une imprimée du journal.</li><li>- Savoir Distinguer les différents types de site Web et leurs finalités en termes de communication.</li><li>- Savoir qu'une page écran se compose d'un texte et d'un paratexte<sup>17</sup>.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître l'histoire du Web et sa structure</li><li>- Savoir créer des liens Savoir que la mise en ligne suppose un hébergement de ses données sur des serveurs distants.</li><li>- Connaître le vocabulaire technique lié au Web.</li><li>- Savoir qu'il existe plusieurs langages de programmation sur le Web (html, CSS...).</li><li>- Savoir afficher le code source d'une page Web et y copier-coller un contenu.</li><li>- Savoir que tout internaute, à son échelle, peut participer à la construction de certains sites Web (wiki, blog...).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Savoir prendre du recul par rapport au design d'un site Web, se poser la question de ce qui dans la mise en page a été pensé pour nous plaire, nous attirer, nous donner une impression de fiabilité (les couleurs, les polices ou les images)...</li><li>- Savoir rester critique face aux valeurs véhiculées par les sites Web et réseaux sociaux.</li><li>- S'interroger sur les évolutions à venir du Web 2.0 avec le développement de l'Internet mobile (applications de réalité augmentée par exemple).</li></ul>

<sup>17</sup> **Paratexte** : Éléments de la page web qui accompagnent un texte (titre, note de bas de page, boutons, liens, menus)

# OBJECTIF 5 - ASSUMER UNE PRÉSENCE NUMÉRIQUE

*NOTIONS D'APPUI* : présence numérique, identité numérique

*Notions liées* : traces / données personnelles / data

## INFORMATION DOCUMENTATION

### Présence numérique<sup>18</sup>

- **Niveau 1**- L'élève sait que sur le Web, il laisse des traces de qui il est, ce qu'il fait, ce qu'il regarde. Il est capable de mettre en place un suivi régulier et volontaire de sa présence numérique (recherche nom-prénom dans un moteur de recherche, alerte, ...). Il prend conscience de la pérennité des informations laissées sur le Web.
- **Niveau 2**- L'élève distingue les traces volontaires (coordonnées personnelles, publications), les traces involontaires (adresses IP, publications par des tiers) et les traces héritées (commentaires sur les publications, identifications par des tiers, liens vers les publications). Il prend conscience que sur Internet on ne maîtrise pas tout, mais qu'on peut anticiper et maîtriser sa présence.
- **Niveau 3**- L'élève est capable d'assumer ses traces. L'élève est capable d'anticiper les traces qu'il laisse.

### Identité numérique<sup>19</sup>

- **Niveau 1**- L'élève sait quels éléments constituent son identité légale, son identité personnelle. Il prend conscience de son identité numérique : il sait qu'en s'enregistrant sur des sites Web il laisse des informations sur son identité personnelle. Il sait qu'en publiant il donne également des informations sur son identité culturelle et sociale (j'aime, je recommande...).
- **Niveau 2** - L'élève construit son identité numérique : contrôle de ses publications et de ses paramètres sur les réseaux sociaux, choix des informations communiquées lors de la création de ses profils, choix des avatars et pseudos utilisés. Il fait la différence entre les espaces de publication publics et privés.
- **Niveau 3** - L'élève est capable de façon consciente et responsable de construire son identité numérique, y compris dans un le cadre d'une recherche d'emploi. Il est conscient de la traçabilité de son identité sur le Web. Il maîtrise l'essentiel de son image publique. Il connaît la part des traces qu'il peut ou ne peut pas maîtriser.

<sup>18</sup> **Présence numérique**: Rapport au Web d'un individu et à l'information qui y circule le concernant. Chaque internaute doit penser et assumer cette présence d'autant plus qu'il doit faire face à la collecte de ses données personnelles.

<sup>19</sup> **Identité numérique**: Ensemble des caractéristiques qui définissent un individu, à travers les traces qu'il laisse sur Internet et à travers les publications qu'il fait ou que d'autres font en son nom.

ÉDUCATION AUX MEDIAS	CULTURE NUMÉRIQUE	CITOYEN ET ÉTHIQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre diverses formes de son identité numérique (avatar, profil...).</li> <li>- Comprendre que ce que l'on publie aura plus ou moins d'audience selon la plate-forme choisie.</li> <li>- Comprendre que les traces sont une forme de publication en ligne.</li> <li>- Comprendre la valeur économique des données personnelles : les données stockées permettent de dégager des profils de consommateurs ou d'utilisateurs.</li> <li>- Savoir que les outils numériques les plus couramment utilisés (notamment ceux du GAFA<sup>20</sup> : Google, Apple Facebook et Amazon...) sont financés par la vente des données personnelles à des fins publicitaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appréhender les contraintes techniques d'écriture qui, sur les sites, nous obligent à donner des informations personnelles</li> <li>- Comprendre le fonctionnement des systèmes de recommandations et comprendre que les algorithmes se basent en partie sur les traces volontaires et involontaires.</li> <li>- Comprendre le fonctionnement de la collecte des données personnelles, pouvoir maîtriser ses traces.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Verbaliser l'image que l'élève a de lui, l'image qu'il veut donner de lui, l'image qu'il reçoit des autres.</li> <li>- Comprendre que l'on entre dans des communautés d'intérêt en partageant.</li> <li>- Comprendre et questionner la question du droit à l'oubli.</li> <li>- Questionner les données personnelles: quelles alternatives peut-on penser entre le droit à l'oubli, la propriété des données par les grandes firmes du Web (GAFA), et le filtrage technologique<sup>21</sup> des fournisseurs d'accès.</li> </ul>

<sup>20</sup> **GAFA** : sigle pour les 4 géants du Web Google, Amazon, Facebook, Apple. Parfois on y ajoute Microsoft et on parle alors de GAFAM.

<sup>21</sup> **Filtrage technologique** : permet aux fournisseurs d'accès de bloquer l'accès à tout ou partie d'un contenu Web voire le blocage d'un compte. ce filtrage fait débat entre les défenseurs de la neutralité du Web et ceux qui veulent censurer certains contenus.

# OBJECTIF 6 - ARGUMENTER : ANALYSER, DÉVELOPPER UN POINT DE VUE

## NOTIONS D'APPUI : SOURCE, DISCOURS

*Notions liées : désinformation*

### INFORMATION DOCUMENTATION

#### Source

- **Niveau 1** - L'élève sait qu'un document a toujours un auteur. Il sait repérer et au besoin distinguer la source éditoriale d'un document (qui l'a publié ou qui l'a mis en ligne) et son auteur (qui a créé le texte, l'article, le billet, l'image, le son...). L'élève comprend que le contenu d'un document collaboratif est généré par une multitude de personnes qui peuvent être anonymes.
- **Niveau 2** - L'élève peut regrouper en grandes catégories les sources (institutionnelles, collaboratives, commerciales, associatives, scientifiques, médiatiques...) qui mettent en ligne les documents numériques. Il perçoit une intention de publication (informer, vendre, militer, ...). L'élève sait identifier une source et en noter les références (bibliographie).
- **Niveau 3** - L'élève apprend, sur un sujet, à proposer une exhaustivité des points de vue exprimés par des. L'élève quand il est auteur, apprend à restituer ses propres connaissances.

#### Discours<sup>22</sup>

- **Niveau 1** - L'élève comprend que la qualification et l'intention de la source orientent le discours porté par un document. Il apprend lui-même à développer un point de vue personnel et à argumenter sur un sujet (distinction entre les arguments et les exemples).
- **Niveau 2** - L'élève comprend que le discours est aussi porté par le support de publication utilisé (oral, revue, plaquette Wiki, blog, forum, ...). Il est initié aux problématiques de la désinformation. Il sait rendre compte des principaux arguments d'une controverse ou d'un débat.
- **Niveau 3** - L'élève perçoit qu'un discours médiatique se comprend dans une chronologie (réponse à un événement, à un argument) et un contexte. Il sait rendre compte d'une controverse ou d'un débat. Il sait développer son point de vue sur un sujet : en construisant une argumentation et en commentant des articles publiés, par exemple.

<sup>22</sup>**Discours** : le discours est la communication d'informations qui ont été appropriées pour devenir connaissances. Il suppose un point de vue.

ÉDUCATION AUX MEDIAS	CULTURE NUMÉRIQUE	CITOYEN ET ÉTHIQUE
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer l'article de presse (ou de blog) de ses commentaires.</li> <li>- Étudier la façon dont un éditeur de presse utilise différents médias (journal papier, site Web, réseaux sociaux, chaîne Youtube, ...) pour diffuser des informations d'actualité et diversifier sa présence numérique.</li> <li>- Comparer les spécificités de différents médias sur un sujet de société : arguments, type de public visé, utilisateur effectif du média, relations entre médias.</li> <li>- Savoir faire la distinction entre fait, opinion et commentaire.</li> <li>- Rendre compte d'un débat, d'une conférence à travers un média.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir utiliser un logiciel pour présenter les sources. Dans le cadre d'une recherche d'exhaustivité des points de vue, lire une page.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre qu'un point de vue neutre n'existe pas</li> <li>- Relater un point de vue extérieur au sien.</li> <li>- Comprendre la relativité des points de vue à partir de la lecture de fictions (développer l'empathie).</li> </ul>